

## **Les agences-membres de l'AACC renouvellent leur engagement en faveur des collégiens en situation de handicap**

**Paris le 18 avril 2018 - Fort d'un premier bilan unanimement positif, l'AACC reconduit son programme d'intégration de collégiens en situation de handicap, initié par sa commission Développement Durable auprès des agences-membres.**

En 2017, une trentaine d'agences-membres de l'AACC ont accueilli des collégiens en situation de handicap dans le cadre de leur stage d'observation. Cette opération a permis aux élèves de découvrir le secteur et la vie professionnelle en agence dans les meilleures conditions.

En amont de la période de stage, l'AACC a proposé à chaque agence participante une formation, animée par un membre de la commission Développement Durable, Emmanuelle Hipeau – Chief Talent Officer France chez Publicis Communications, ainsi qu'un accompagnement via des supports de communication dont le **Guide du Handicap**.

Cette opération est un véritable succès et la très grande majorité des agences volontaires en 2017 se sont engagées à renouveler leur vœu sur 3 années. En 2018, déjà plus de 34 agences soutiennent cette initiative et accueilleront à leur tour un stagiaire en situation de handicap.

Selon Anne-Séverine Parseghian, tutrice et collaboratrice chez Publicis Media, « *Il s'agit d'une véritable aventure humaine que nous avons voulu reconduire cette année en accueillant un jeune en situation de handicap afin de lui ouvrir des perspectives dans ses réflexions sur son avenir professionnel. Nous avons pu bénéficier bien en amont de la période de stage d'une formation et avons pu compter sur un accompagnement de l'équipe de l'AACC, ce qui nous a permis de réunir toutes les conditions de réussite pour intégrer au mieux notre stagiaire au sein de l'agence* ».

Du côté du Rectorat de Paris et des Ulis concernées, cette première démarche a également été accueillie avec enthousiasme et jugée comme un succès. « *Ce partenariat avec les agences de communication est particulièrement important pour les élèves en Ulis dans la mesure où il est encore plus difficile pour eux que pour les autres collégiens d'accéder à des stages en entreprise. Cette semaine est fondamentale pour la découverte de ce que peut représenter de façon concrète le marché du travail aux yeux de ces élèves qui peuvent ainsi progresser dans la gestion de tâches quotidiennes comme le respect des horaires, le travail en groupe, la gestion du stress.* » souligne Chiara Fiaschi, Professeure Coordinatrice d'Ulis.

Ce programme d'envergure permet de valoriser les métiers de la communication qui sont souvent perçus comme inaccessibles et complexes par ce jeune public. C'est aussi l'occasion pour les agences de développer une véritable politique de diversité culturelle et sociale afin de devenir plus inclusives.

« *Notre conviction est que la classe de 3<sup>ème</sup> constitue une période cruciale dans la vie des collégiens car elle marque la fin de la scolarité obligatoire. Il s'agit donc de leur donner envie d'aller plus loin dans leur orientation scolaire et professionnelle. C'est pourquoi, l'année prochaine nous souhaitons augmenter le nombre d'agences accueillantes et allonger la durée des stages.* » conclut Emmanuelle Hipeau, membre de la commission développement durable de l'AACC.

Contact Presse :  
Lorraine Roncin | [lrincon@aacc.fr](mailto:lrincon@aacc.fr) | 01 47 42 27 26

*A propos de l'AACC*

*L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. [www.aacc.fr](http://www.aacc.fr)*